

Thonon-les-Bains, le 30 mai 2017

Madame, Monsieur,

Par la présente, je tiens tout d'abord à vous remercier pour votre courrier, qui m'a permis de mieux cerner les préoccupations qui sont les vôtres. Les élections législatives des 11 et 18 juin prochains, auxquelles je suis candidate, investie par les partis les Républicains et l'UDI, représentent un rendez-vous électoral essentiel afin d'offrir un projet clair, cohérent et responsable à la France pour les cinq années à venir.

Votre association, qui veille à la mise en oeuvre des règles applicables à la sécurité routière, s'inscrit dans un contexte de hausse de la mortalité sur les routes de France depuis 3 ans. Votre rôle est donc essentiel dans le suivi et les propositions de réglementations applicables, afin de veiller sur la santé de nos concitoyens. La rentabilité ne doit pas apparaître en matière de sécurité routière, avec une traque systématique des conducteurs alors même que c'est la sécurité des personnes qui est en jeu.

Les derniers gouvernements ont fixé comme objectif de passer sous la barre des 2000 morts en 2020 (3469 en 2017) en France. Pour atteindre cet objectif, la recrudescence des mesures répressives est notable. Ces mesures sont pour certaines anti-pédagogiques et ne permettront pas d'obtenir un effet dissuasif quelconque. Ainsi, la privatisation des radars embarqués, qui devrait être mise en oeuvre en septembre, est une mesure discutable sur bien des points: la délégation au privé des prérogatives de l'Etat, une mesure qui ne permet aucune pédagogie pour les conducteurs, et une recrudescence inefficace de la répression.

.../...

Le projet de décret d'interdiction des alertes routières échangées entre conducteurs au nom de la lutte anti-terroriste mérite d'être étudié plus avant. En effet, s'il est vrai que des informations sur l'état du trafic peuvent avoir un impact sur la lutte anti-terroriste, il serait judicieux d'évaluer le nombre d'accidents que ces alertes ont pu permettre d'éviter, notamment via les applications Waze ou Coyote.

En revanche, afin de faire de la sécurité routière une véritable priorité, je m'engage, si je suis élue Députée, à agir sur le problème d'entretien des routes et des autoroutes, qui me semble être une problématique plus importante à traiter pour faire baisser la mortalité en France. Il s'agira donc de renforcer les obligations de sécurité prévue dans les contrats de concessions d'autoroute et d'augmenter les moyens des collectivités territoriales pour l'entretien des routes.

Enfin, il est absolument nécessaire de renforcer les mesures de prévention sur la consommation d'alcool et de drogue au volant. En effet, la réglementation sur ces sujets doit être stricte et conduire à une baisse des accidents qui en sont la conséquence. De plus, je proposerai, si je suis élue Députée, d'inclure une formation aux premiers secours dans la passation du permis de conduire, ce qui permettra à tout conducteur de connaître les règles de base en matière de sécurité des personnes et de prévention des sur-accidents.

Pour prolonger mon engagement au service des citoyens du Chablais, je mettrai en place un Conseil Législatif de circonscription qui permettra à l'ensemble des habitants de venir s'exprimer sur les thématiques locales, et notamment sur la sécurité routière et sa réglementation, d'émettre des questions au Gouvernement et d'interpeller le Député sur les lois en discussion à l'Assemblée Nationale.

Ayant conscience des problématiques qui s'imposent à tous, et en espérant que les éléments apportés attestent de mon engagement en faveur de la sécurité des personnes,

Vous assurant de mon engagement le plus sincère,

Respectueusement,

les **IR**  
Républicains

**MAJORITÉ POUR LA FRANCE**  
UNION DE LA DROITE ET DU CENTRE

**udi**  
Union des Démocrates et Indépendants

Patricia Mahut

